

Créativité et bibliothèques

Gaston Bernier

Volume 40, Number 3, July–September 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033470ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033470ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bernier, G. (1994). Créativité et bibliothèques. *Documentation et bibliothèques*, 40(3), 119–120. <https://doi.org/10.7202/1033470ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Créativité et bibliothèques

Gaston Bernier*

Président

ASTED

Le prochain congrès de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (Hull, 26-29 octobre 1994) aura pour thème et bannière «la créativité au pouvoir».

À vue de nez, le choix ou la proposition des membres du comité local d'organisation peut sembler étrange et déphasé dans la conjoncture actuelle, marquée et dominée qu'elle est par les techniques de communication, par les réseaux informatisés et par toute une quincaillerie qui, bien souvent, masque et phagocyte les mandats, les tâches, les fonctions et, pour tout dire, la mission permanente des intervenants du monde de la documentation. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'un thème semblable devrait mener à une «redécouverte» des aptitudes (persévérance, imagination, savoir, mémoire, bon sens, etc.) et des attitudes créatrices (indépendance, goût du travail, tendance à la recherche, etc.) des documentalistes, bibliothécaires et techniciens, et de l'apport des centres de documentation et des bibliothèques au titre de la créativité de la société et des citoyens qui la composent.

Le thème du congrès à venir est relativement neuf dans la profession. Les articles des revues spécialisées et les livres portant sur le sujet sont rarissimes. On trouvera dans les livraisons de *Documentation et bibliothèques* des deux dernières décennies un seul article relié au thème, celui de D.J. Fosskett intitulé «L'information et l'imagination créatrice» et publié en janvier-mars 1986. Les milieux documentaires américains ont publié quelques numéros spéciaux de revue sur le sujet dont un particulièrement intéressant, celui du *Journal of Library administration* (vol. 10, no. 2/3) publié en 1989. Les encyclopédies spécialisées, quant à elles, l'ignorent tout à fait. En somme, le congrès sera l'occasion d'explorer un

champ laissé en friche jusqu'à maintenant par la communauté.

Si l'on veut bien s'attarder quelque peu à la notion de créativité appliquée au monde de la documentation, on identifiera au moins deux points d'ancrage: la créativité des intervenants d'une part: l'impact de la profession sur la créativité de la population en général et du lectorat en particulier d'autre part.

La profession de bibliothécaire et de documentaliste pousse des racines fort profondes dans le passé. À travers les ans et les siècles, les bibliothécaires et tous leurs homologues ont assumé des tâches qui ont fluctué et évolué, qui se sont diversifiées et compliquées, qui se sont spécialisées et qu'on a normalisées. Les techniques et les outils aujourd'hui en usage étaient ignorées des bibliothécaires du Moyen Âge ou de la Renaissance. Les pratiques également. La survivance et le renouvellement d'un métier ou d'une profession sur une période aussi longue constitue déjà un indice du pouvoir d'adaptation, d'innovation et de créativité de la confrérie et de ses «membres». Ces derniers ont survécu à l'apparition des fiches et des fichiers, des microfilms et des microfiches, du téléphone et du télécopieur, du photocopieur et des visionneuses imprimantes. Ils ont assimilé et utilisé les instruments nouveaux sans acrimonie, sans crainte puérile et, ordinairement, avec enthousiasme.

Le même phénomène d'intégration et de «digestion» se vit actuellement à l'égard des nouveaux supports (disques optiques compacts ou CD-ROM) et des réseaux informatisés, des micro-ordinateurs et de leurs périphériques. Dans deux décennies, les bibliothécaires et documentalistes en poste à ce moment-là constateront que l'intégration de tout le saint-

frusquin de la deuxième partie du XX^e se sera fait normalement, sans trop d'à-coups et sans grandes réticences, et que, au demeurant, on aura trouvé le moyen d'en tirer profit bibliothéconomiquement ou documentairement parlant. Voilà, s'il en est besoin, des indices fort probants de la créativité, tout au moins tactique sinon stratégique, des spécialistes du milieu, pourtant classés jusqu'à maintenant parmi les réactifs et les traditionalistes. En somme, les bibliothécaires, pourrait-on dire en adoptant un aphorisme de Francis Blanche, seraient portés à penser le changement plutôt qu'à changer le pansement.

On pourrait illustrer le pouvoir créateur du monde québécois et canadien de la documentation par de nombreux exemples de réalisation. On pourrait identifier les créateurs passés, les promoteurs de réseaux, les pionniers du catalogage en coopération, les «chasseurs» de parapublications, les initiateurs des tables alphabétiques du *Devoir*, ceux qui sont à l'origine de *Point de repère* et des répertoires qui l'ont précédé, les fondateurs d'associations professionnelles et, en particulier, de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et de l'ASTED elle-même, les novateurs qui ont proposé l'établissement des bibliothèques centrales de prêt, et tous ceux qui se sont ingéniés à récupérer et à harnacher, même de manière toute prosaïque, les moments perdus et les quarts d'heure de battement de leurs collaborateurs, etc. La rencontre d'octobre prochain pourra être l'occasion de reconnaître les initiatives du monde documentaire du passé plus ou moins récent, du présent et de demain, si l'on veut faire un effort de prospective; de

* Gaston Bernier est directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

l'initier, si cela est nécessaire, aux multiples techniques destinées à en améliorer le pouvoir créateur («brainstorming» ou remue-méninges; synectiques; technique dite de groupe nominal; pensée latérale; etc.).

Aborder le thème de la créativité serait un exercice incomplet si l'on négligeait l'impact des bibliothèques et centres de documentation sur la société et sur les citoyens. On a dit et on a répété que la créativité est le fait de spécialistes et de personnes possédant des connaissances approfondies dans un ou plusieurs domaines. Cela surprendra d'autant plus que l'éducation elle-même est censée étouffer l'instinct créateur. Peut-être faudrait-il distinguer le domaine investi par les créateurs: selon qu'il s'agit de l'art, de la peinture ou de la sculpture par exemple, ou d'un champ de pratique comme la documentation, les préalables pourraient différer du tout au tout. L'écrivain Arthur Koestler, qui a étudié la créativité appliquée à différents domaines de l'activité humaine, écrit dans son essai intitulé *Le Cri d'Archimède*: l'acte créateur «découvre, mélange, combine, synthétise des faits, des idées, des facultés, des techniques qui existaient déjà. Le tout inventé sera d'autant plus étonnant que les parties étaient plus familières». Ainsi, la création reposerait sur une accu-

mulation de connaissances ou d'observations.

Les affirmations d'Arthur Koestler sont péremptoires et elles montrent combien les bibliothèques peuvent être considérées comme des foyers et des tremplins de créativité. Cependant, l'apport de la documentation et de ceux qui en font profession n'est pas reconnu instantanément. À preuve cette courte phrase tirée de l'article de D.J. Foskett publié dans *Documentation et bibliothèques* (janvier-juin 1986, p. 37): «De nombreux écrivains de tous les horizons littéraires ont discuté de la nature de la créativité, mais bien rares sont ceux qui dans leurs écrits ont mentionné les services de bibliothèques». Le même auteur relève toutefois le cas exemplaire du physicien John Ziman qui suggère qu'un laboratoire scientifique sans bibliothèque serait semblable à un chat décortiqué, c'est-à-dire qu'on observerait toujours des activités motrices, mais, également, un manque de coordination de la mémoire. Pour sa part, Henri Laborit affirme que l'intuition (concept antérieur mais voisin de celui de la création) «réclame un long effort, un lourd travail, celui de la collecte des informations» (cité dans un article d'Andrée Mathieu, *L'Agora*, février 1994, p. 9).

Le thème du congrès d'octobre prochain s'inscrit aisément dans la réalité bibliothéconomique. Les porte-étendards de la réalité documentaire depuis l'âge héroïque ont su évoluer avec leur époque, avec les techniques «nouvelles», avec les préoccupations et habitudes des lecteurs. La bibliothèque contemporaine retient peu de caractéristiques et de pratiques des modèles passés. Elles assument cependant des fonctions essentielles qui semblent se perpétuer de siècle en siècle. La survie et l'adaptation est déjà une illustration de la faculté de créativité du milieu. Par ailleurs, la documentation sous ses multiples formes, imprimée, informatisée, audio-visuelle, constitue la rampe de départ de toute nouvelle avancée de la société et de la plupart des découvertes. La créativité est chez elle dans les établissements documentaires et dans la mentalité des bibliothécaires; les créateurs réels et potentiels trouveront au même endroit les assises de leurs réflexions et de leur cheminement futur. Si, comme le croit Andrée Mathieu, «la créativité est (une) potion magique qui pourrait faire du Québec un irréductible petit village francophone», il est certain que la communauté bibliothéconomique devrait également continuer d'en faire son allié et son adjutant.

21^e Congrès et colloque de l'ASTED

LA CRÉATIVITÉ
au pouvoir

26 au 29 octobre 1994
Palais des Congrès, Hull

Information: (514) 281-5012